Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

thèses, formulées pour définir les lignes de courant, conduisait à des résultats voisins de la réalité. A cet effet *le Laboratoire d'hydraulique* de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne a construit le modèle d'essai qui a été décrit à la page 201 de ce Bulletin et qui a permis d'établir, dans les conditions du problème, les trajectoires de filets colorés. A l'aide de la méthode semi-graphique, semi-analytique de Prášil l'auteur a pu, partant de quelques lignes de courant observées et d'une équipotentielle connue (à la limite, par exemple, de la couche imperméable), déterminer alors tout le champ d'écoulement et définir par comparaison l'écart, en chaque point, de ses solutions approchées.

Une fois de plus, la méthode actuelle montre qu'il serait dangereux, dans ce genre de recherches, de se contenter des résultats d'une théorie purement « mathématique », qui serait basée sur des hypothèses forcément simplificatrices ; ou tout au moins faut-il savoir quelle simplification on peut se permettre d'introduire dans le calcul et à quel écart elle conduit.

L'essentiel des résultats a été donné ici même [1] et l'on se rappelle sans doute l'approximation, déjà remarquable, obtenue par des lignes équipotentielles en forme d'*ellipses* homofocales, dont les lignes de courant, en *hyperboles* homofocales, voisinaient avec les lignes réelles, tout au moins sous les palplanches elles-mêmes, dans ce mouvement quasi symétrique. Mais dès qu'un radier prolonge vers l'aval l'étanchéité de la paroi verticale, la recherche du réseau de courbes ne se prête plus guère qu'à une investigation expérimentale dont on a vu les résultats évidents : l'écoulement sous les palplanches se ralentit en raison de la longueur du radier ; la sous-pression reste importante jusqu'à l'extrémité de celui-ci.

La thèse complète en dit plus long sur la méthode de calcul, sur sa justification, sur les résultats obtenus pour d'autres épaisseurs (αt) de la couche perméable, sur la vérification pour le sable employé de la loi de Darcy ou de l'écoulement *laminaire*, sur la comparaison des résultats d'une formule de Forchheimer. Elle se termine par un contrôle de la formule que Schaffernack a donnée du coefficient de *perméabilité moyenne* dans un terrain stratifié, constitué par des couches parallèles d'homogénéité différente.

Dans son cadre forcément limité, c'est un beau travail par la claire présentation de ses hypothèses et de sa méthode, par la simplicité du modèle, par la rigueur des conclusions.

J. C.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude des plans d'un Temple à La Rosiaz.

Le jury du concours ouvert par l'Association pour l'érection d'un temple à La Rosiaz, a siégé à Pully pour examiner les 81 projets présentés.

Le concours était ouvert aux architectes vaudois et aux architectes suisses domiciliés dans le canton depuis au moins un an.

Le jury a décerné les prix suivants :

Premier prix : Fr. 1100.—, à M. *P. Lavenex*, architecte à Lausanne ; deuxième prix : Fr. 1050.—, à MM. *Favarger* et *Murisier*, architectes à Lausanne ; troisième prix : Fr. 850.—, à M. *R. Keller*, architecte à Lausanne [2].

L'exposition publique des projets a eu lieu du vendredi 1er au vendredi 8 novembre à la Grande Salle de Pully.

Le jury était composé de MM. Ch. Besson, municipal, J. Pavillard, conseiller communal, E. d'Okolski, Ch. Thévenaz et E. Virieux, architectes à Lausanne, avec M. M. Michaud à Pully et F. Decker, architecte à Neuchâtel, comme suppléants.

[1] Voir *Bulletin technique* des 21 septembre et 5 octobre 1940.

[2] Nous publierons dans l'un de nos prochains numéros un extrait du rapport du jury et les projets primés. (Réd.)

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du *S. T. S.* Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au *S. T. S.*

Emplois vacants :

Section mécanique.

629. 1 ou 2 *ingénieurs* ou *techniciens*. Technique du chauffage, de la ventilation et de l'aération ; calculs et dessins. Age jusqu'à 35 ans. Maison spécialisée en installations de conditionnement d'air. Munich (Allemagne).

631. 1-2 *dessinateurs techniques*. Exécution d'installations d'aération et de conditionnement d'air, dessins de détails. Age jusqu'à 30 ans. Munich.

633. *Ingénieur* ou *technicien* (de préférence ingénieur). Essais mécaniques, physiques et chimiques des métaux. Expérience en la matière requise. Fabrique de machines de Suisse orientale.

635. Jeune *technicien-mécanicien*, avec notions de chimie des produits alimentaires, ou
Technicien-chimiste avec connaissances en mécanique, éventuellement *agronome*. Poste d'assistant du chef de fabrication d'une fabrique de produits alimentaires de Suisse orientale.

637. *Constructeur capable*. Branche automobile. Construction de châssis pour camions. Nord-est de la Suisse.

639. *Ingénieur*, éventuellement *technicien-électricien* diplômé. Haute fréquence, appareils de T. S. F. Fabrique de Suisse centrale.

641. *Technicien en chauffage*. Exécution d'installations de chauffage. Visite de la clientèle. Age 25 à 45 ans. Préférence sera donnée à des postulants de langue maternelle française. Suisse romande.

643. *Technicien-mécanicien*. Outillages, machines-outils. Calcul des prix de revient. Fabrique d'articles de métal. Suisse centrale.

647. Jeune *technicien* ou *dessinateur-électricien*. Plans d'installations et de centrales téléphoniques. Suisse centrale.

649. *Technicien*. Calcul des prix de revient pour travaux de tournage, fraisage, rabotage, perçage, etc. Fabrique de machines de Suisse romande.

651. *Technicien-verrier*. Fabrication du verre, construction des fours. Moulage à la main et à la machine. Affinage, taille, polissage et peinture du verre. Suisse allemande.

Sont pourvus les numéros : 403, 449, 529, 535, 551, 589, 609.

Section bâtiment et génie civil.

762. *Technicien en génie civil*. Organisation de chantier et direction de travaux de fortifications. Béton armé, travaux à la mine en rocher, etc. Quelques notions d'italien demandées. Entreprise du Tessin.

764. *Technicien en génie civil* ou en *béton armé* diplômé. Bureau d'ingénieur de Nuremberg (Allemagne).

766. *Technicien en génie civil*. Piquetages, profils, etc. ; surveillance d'un chantier de dragage. Langues allemande et française. Engagement jusqu'au printemps 1941, éventuellement de plus longue durée. Chantier en Suisse romande.

770. *Technicien en bâtiment* diplômé. Longue pratique, aptitudes artistiques. Bureau d'architecte de Suisse romande.

778. Jeune *conducteur de travaux*. Construction de maisons d'habitation. Chantier de Suisse centrale.

782. *Plusieurs ingénieurs civils* diplômés. Calculs de ponts et charpentes métalliques, de même quelques techniciens et dessinateurs en charpente métallique. Entreprise de constructions de Rhénanie (Allemagne).

784*a*. *Ingénieur civil* ou *technicien constructeur*. Travaux de béton armé ; *b*) *Conducteur de travaux*. Constructions en béton armé. Connaissance du français indispensable pour emplois *a* et *b*. Suisse romande.

786. *Dessinateur technique*. Constructions métalliques. Atelier de constructions de Suisse orientale.

794. *Ingénieur civil* ou *technicien en génie civil*. Chantier d'aménagement de chutes d'eau et barrages. Installations du chantier. Préparation des installations de bétonnage.

Eventuellement, à défaut, un *conducteur de travaux* disposant d'une longue pratique des chantiers et un *jeune ingénieur civil* disposant de quelques années de pratique.

Pour des raisons de climat, âge maximum : 35 ans. Entrée en service vers le milieu de l'année 1941. Durée de l'engagement 1 ½ à 2 ans. Amérique du Sud.

Sont pourvus les numéros : 368, 694, 698, 740, 752, 754, 756, 758, 760.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

Lausanne. Imprimerie La Concorde.